



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

lutte contre l'exclusion

Question écrite n° 74754

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur la pérennité des dispositifs de lutte contre l'exclusion durant les mois d'été. En effet, si notre protection sociale et nos dispositifs de lutte contre l'exclusion sont opérationnels avec efficacité durant l'année de travail, il convient de constater, malheureusement, notamment dans les grandes métropoles urbaines, une certaine discontinuité de ces dispositifs, durant la période de l'été. Cette forme de discontinuité est due bien souvent au départ en congés des responsables ou des bénévoles, au niveau des collectivités locales. Dès lors, il conviendrait donc de sensibiliser, avec une programmation très avancée, les services sociaux des collectivités locales sur ce phénomène saisonnier annuel. Il lui demande donc quelles initiatives il compte prendre en ce domaine.

Données clés

Auteur : [M. Éric Raoult](#)

Circonscription : Seine-Saint-Denis (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74754

Rubrique : Politique sociale

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : travail, relations sociales et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 4 octobre 2005, page 9120